

# PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de St-Côme-Linière Aux contribuables de la susdite municipalité

### **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Chantal Poulin de la susdite municipalité, (directrice générale/greffière-trésorière)

Que, lors de la séance régulière du Conseil qui se tiendra le lundi, 12 juin 2023, à compter de 19 h, à la salle Optimiste de l'aréna de St-Côme-Linière, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

# <u>DÉROGATION MINEURE — 1401, 13<sup>E</sup> RUE — LOTS 3 747 352 ET 6 114 040</u>

### Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à agrandir le garage actuel de 14 pi X 40 pi. Le garage dépassera alors la superficie autorisée car celle-ci sera alors plus grande que la superficie de la résidence.

## Identification des sites concernés

Lots 3 747 352 et 6 114 040 cadastre du Québec

# <u>DÉROGATION MINEURE — 1970, RANG ST-JOSEPH — LOT 3 747 584</u>

#### Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un appentis de 40 pi X 18 pi derrière le garage à construire qui lui aura 40 pi X 70 pi.

#### Identification du site concerné

Lot 3 747 584 cadastre du Québec

# <u>DÉROGATION MINEURE — 1407, RUE PRINCIPALE — LOT 3 747 099</u>

#### Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un appentis de 10 pi X 30 pi sur son garage résidentiel.

### Identification du site concerné

Lot 3 747 099 cadastre du Québec

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement aux demandes ci-haut décrites.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 15e jour du mois de mai 2023.

Chartel Paulin
Chantal Poulin

Directrice générale/greffière-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 15e jour du mois de mai 2023, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15º jour du mois de mai 2023.

Chartel Parline

Chantal Poulin

Directrice générale/greffière-trésorière